

O La lettre des Observatoires

ÉDITORIAL

La laïcité en danger

Construire la mobilisation

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT

AVIS

Les Frères et les Sœurs des Ecoles Chrétiennes ont abandonné leur poste.

APPEL est fait à tous les Instituteurs Laïques, afin qu'ils aient à se présenter à la Mairie, Bureau du Secrétariat Général.

Nous espérons que cette lacune sera bientôt comblée, et que chacun reconnaîtra que jamais occasion plus solennelle ne nous a été offerte d'inaugurer définitivement l'instruction LAIQUE GRATUITE et OBLIGATOIRE.

L'ignorance et l'injustice font place désormais à la Lumière et au Droit!

**VIVE LA COMMUNE!
VIVE LA RÉPUBLIQUE!**

Document : révolution communarde - 18 mars 1871.

AU PRINTEMPS dernier, une majorité de Français (58%) interrogés par l'institut CSA, à la demande du CNAL^(a), estimaient que la laïcité est en danger. L'actualité de ces dernières semaines ne peut que renforcer ce sentiment. Première rentrée, pour le nouveau ministre de l'Éducation nationale et... visite dans un établissement d'enseignement privé. Une première ! Quelques jours plus tard, le même plaide pour «l'égalité de moyens et de considération» entre l'enseignement public et les établissements privés. Dans la même

période, on apprend qu'une proposition de loi^(b) vise à «autoriser les aides publiques aux établissements d'enseignement privés sous contrat pour rendre accessibles les locaux aux élèves handicapés». De son côté, le ministre de l'Intérieur, candidat déclaré à l'élection présidentielle 2007, se prononce à nouveau pour revoir la loi de séparation des Églises et de l'État. La laïcité est à nouveau sur le devant de la scène. Non pas pour la célébrer et la promouvoir, en cette année du centenaire de la loi de 1905, mais pour jeter le trouble à son sujet et la remettre en cause. Dès lors, se

posent plusieurs questions. Ces initiatives et d'autres, telles que le harcèlement de l'enseignement catholique sur la progression de ses effectifs^(c), sont-elles isolées les unes des autres ou procèdent-elles d'une orientation politique coordonnée ? Quelle(s) action(s), les diverses forces laïques, parfois divisées entre elles, sont-elles capables de mettre en œuvre pour riposter ?

Au CNAL, nous savons, par expérience, que la mobilisation des laïques et des républicains ne se décrète pas. À plus forte raison en une période de difficultés sociales, de manque de confiance, de confusion et de perte de repères. Dans ce contexte, le CNAL et ses organisations constitutives s'emploient à informer le plus grand nombre de citoyens, à les sensibiliser, à faire prendre conscience des enjeux ; la construction d'une mobilisation d'envergure en fait un passage obligé. Le droit à l'erreur n'est pas permis. C'est la place de la laïcité, porteuse d'une conception d'organisation et de fonctionnement de la vie en société ayant pour fondations la liberté de conscience, l'égalité des droits et la primauté de l'intérêt public qui se joue. ■

(a) Voir page 4.

(b) Émanant d'une centaine de députés.

(c) Voir page 2.

Plaquette du CNAL

Intitulée «Les Français et la loi de 1905», cette production, singulièrement d'actualité, est disponible auprès du Cnal et de ses organisations (voir page 4).



SOMMAIRE

2
Le privé relance-t-il la guerre scolaire ?

3
Un colloque pour promouvoir le Service public

4
Les Français et la loi de 1905

La lettre
des Observatoires

est également disponible
sur le site :

www.unsa-education.org/~cnalftp/

Il est possible de
télécharger les n°1 à 16.

Ont participé
à la rédaction de ce numéro :
Jean-Louis Biot, Eddy Khaldi,
Christiane Mousson, Thierry Volck

- Revue trimestrielle
- Directeur de la publication : Jean-Louis Biot
- Photos : J-Pierre Lallement
- Maquette : Robert Leroux
- Mise en page : Nathalie Olry
- Impression : Arvernes